

# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## 2022-2023

---

### **Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2023 à 17h30 au local 108**

#### Présences

Yves Néron	Directeur
Diane Blanchette	Conseillère en orientation
Nathalie Chartrand-Beauregard	Enseignante – secteur Santé
Dany Blanchet	Enseignant – secteur Adm., commerce et informatique
Serge Duclos	Carrefour Jeunesse-Emploi Charlesbourg-Chauveau
Louise Fortier	Agente de bureau classe principale
Diane Lesage	Conseillère pédagogique
Élisa Paquet-Lessard	Enseignante – secteur Horticole
Stéphane Tanguay	Bureau de Services Québec de Charlesbourg

#### Invitée

Alexandra Caron	Gestionnaire administrative d'établissement
-----------------	---

#### Absences

Guy Gagné	Élève en Assistance à la personne en établissement de santé et à domicile
Lucie Letarte	Élève en cuisine
Chantale Lévesque	Enseignante – secteur ATP
Dre Marie-Hélène Poulin	Clinique dentaire des Chutes
Yves-Marie Rolland	Enseignant – Alimentation et tourisme
Sylvie-Josée Tremblay	Enseignante – secteur Santé

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Après vérification du quorum, monsieur Serge Duclos déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2023
- 4.0 Suivis au procès-verbal du 12 avril 2023
- 5.0 Période de questions accordée au public
- 6.0 Correspondance et dépôt de documents
- 7.0 Points à traiter
  - 7.1 Approbation des coûts facturés aux élèves 2023-2024
  - 7.2 Adoption des projets d'investissement
  - 7.3 Présentation des menus de la cafétéria pour l'année scolaire 2023-2024 et liste de prix
  - 7.4 État de situation de la clientèle
  - 7.5 Dépôt du plan d'effectifs 2023-2024
  - 7.6 Dépôt du bilan du service de reconnaissance des acquis et du service aux entreprises
  - 7.7 Dépôt du rapport des activités 2022-2023
  - 7.8 Approbation des règles de vie du Centre 2023-2024
  - 7.9 Adoption des règles de vie 2023-2024 du Service Trajectoire FPT
  - 7.10 Adoption du rapport annuel du CÉ
  - 7.11 Consultation PEVR
  - 7.12 Projet éducatif
  - 7.13 Retour de consultation – Politique des frais de déplacement
  - 7.14 Dépôt du calendrier des rencontres 2023-2024
  - 7.15 Représentation au CÉ pour 2023-2024
- 8.0 Communication de la présidence
- 9.0 Communication de la direction
- 10.0 Prochaine rencontre

**CE 22/23-27** Monsieur Dany Blanchet propose l'adoption de l'ordre du jour.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2023**

**CE 22/23-28** Madame Diane Blanchette propose d'adopter le procès-verbal du 12 avril 2023.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

#### **4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 12 AVRIL 2023**

Monsieur Stéphane Tanguay s'informe à savoir si la démarche pour combler le poste vacant au sein du conseil d'établissement a été concluante. Monsieur Yves Néron confirme que madame Andréanne Simard, propriétaire de Madame Alice fleuriste, se joindra au conseil d'établissement à compter d'octobre 2023.

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC**

Aucune.

#### **6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Aucune.

#### **7. POINTS À TRAITER**

##### **7.1 Approbation des coûts facturés aux élèves 2023-2024**

Madame Alexandra Caron dépose le document des coûts facturés à l'élève pour l'année scolaire 2023-2024 et présente une mise en contexte sur la façon de travailler pour avoir les meilleurs prix pour les élèves. Suite à cette présentation, le comité accepte la proposition de ne pas présenter les comparatifs comme par les années passées.

En résumé :

- Le prix de l'assurance reste le même que l'année passée soit 8.90 \$. Le coût est déterminé par un appel d'offre fait par les ressources financières pour une durée de 3 ans.
- Des frais de surveillance de 5 \$ seront facturés à l'élève.
- Le prix des cahiers d'apprentissage sera ajusté selon la liste de prix fournie par l'imprimerie du centre de services scolaire.
- Pour les cahiers d'apprentissage des autres maisons d'édition, une demande de soumission sera faite sous peu et nous prendrons le plus bas soumissionnaire.
- Les sorties éducatives ne seront plus chargées sur la facture excepté pour le secteur Horticole, mais plutôt facturées au moment de la sortie selon l'intérêt de l'élève à y participer.
- Pour le matériel à se procurer, une estimation est faite et remise à Services Québec pour un aperçu des coûts à rembourser.
- Au final, les prix chargés aux élèves seront à la baisse.

**CE 22/23-29**

Monsieur Stéphane Tanguay propose l'adoption des coûts facturés tels que présentés.

**\*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

## 7.2 Adoption des projets d'investissement

Monsieur Yves Néron présente les différents projets d'investissement.

- Climatisation de la salle des serveurs en Soutien informatique (investissement de 41 500 \$) ;
- En août 2023, nous serons en mesure de démarrer le nouveau programme en Soutien informatique : investissement de 200 872 \$ du MÉQ et 66 957 \$ par Fierbourg pour l'implantation et révision. Nous sommes les premiers dans la région 03. Félicitations pour ce beau travail pédagogique.
- Investissement du MÉQ de 2,2 millions de dollars pour les travaux afin de permettre de partir le programme *Retraitement des dispositifs médicaux* prévu en janvier 2024 à l'école hôtelière pour l'achat du matériel. Le ministère de l'Éducation s'engage à rembourser la somme de 787 403 \$. Le coût assumé par Fierbourg pour l'achat de matériel est évalué à 393 701 \$.
- Investissement de 320 303 \$ pour l'implantation du programme révisé d'Assistance technique en pharmacie. En 2024-2025, nous prévoyons démarrer la nouvelle formation. Le ministère de l'Éducation s'engage à rembourser la somme de 213 535 \$ et 106 768 \$ à Fierbourg.
- Inauguration de la salle en Assistance dentaire au coût de 115 000 \$.
- Horticulture et jardinerie : Implantation du programme révisé devrait se faire en janvier 2024. Il en coûtera 151 643 \$ dont 101 095 \$ au ministère de l'Éducation et 50 948 \$ à Fierbourg.

**CE 22/23-30**

Monsieur Dany Blanchet propose l'adoption des projets d'investissement tels que présentés.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

## 7.3 Présentation des menus de la cafétéria pour l'année scolaire 2023-2024 et liste de prix

Le menu 2023-2024 sera offert à 6.95 \$, soit 0.10 \$ de plus que l'année dernière.

## 7.4 État de situation de la clientèle

À titre informatif, monsieur Yves Néron présente le tableau de la clientèle et des abandons au 2 juin 2023. Nous avons présentement un taux d'abandon de 16,93 % et 886,53 ETP excluant Soutien informatique ce qui équivaut à environ 130 ETP. Nous serions présentement à près de 900 ETP. Des efforts

seront mis en place pour diminuer le taux d'abandon et maximiser la réussite des élèves.

#### 7.5 Dépôt du plan d'effectifs 2023-2024

Voici les modifications apportées au plan d'effectifs pour l'année scolaire 2023-2024.

##### **Abolition des postes suivants :**

- Agente de bureau classe II à l'accueil de Fierbourg (35 h)
- Professionnelle à la motivation scolaire 35 h (projet)
- Conseiller en orientation à raison de 14h/semaine
- Technicien en formation professionnelle au service aux entreprises 35 h
- Conseillère pédagogique 35 h
- Technicienne en éducation spécialisée – Fierbourg (10 h)

##### **Ouverture de nouveaux postes :**

- Agente de bureau classe I (accueil Fierbourg) 35 h
- Agente de réadaptation 35 h
- Technicien en formation professionnelle 35 h
- Conseiller en orientation 35 h
- Agente de bureau classe principale (SAE) 35 h
- Conseiller pédagogique (Projet pilote École hôtelière) 35 h

En résumé, nous avons 30 1/3 postes en 2022-2023 pour le personnel de soutien et 31 1/3 pour 2023-2024 (1 poste supplémentaire).

Pour le personnel professionnel, nous avons 13 postes + 2 jours et 15 postes en 2023-2024 (1 poste + 3 jours de plus que la dernière année).

Monsieur Dany Blanchet suggère d'avoir un organigramme avec les responsabilités de chacun.

#### 7.6 Dépôt du bilan provisoire du service de reconnaissance des acquis et du service aux entreprises

Monsieur Yves Néron présente le rapport des formations en reconnaissance des acquis. Le nombre d'entrevues de validation pour cette année est de 126 générant un total de 58 842 \$. Pour les évaluations, nous avons effectué 361 évaluations depuis le début de l'année. Il y a présentement 19,48 ETP pour les heures sanctionnées. Le bilan nous démontre une augmentation des évaluations.

A l'automne, lors du Salon Éducation Formation, nous aurons un kiosque pour la reconnaissance des acquis.

Félicitations à tous ceux qui sont impliqués dans ces dossiers et merci à tous les secteurs.

Pour le service aux entreprises, le bilan sera présenté en octobre 2023 en même temps que le budget.

## 7.7 Dépôt du rapport des activités 2022-2023

Monsieur Yves Néron présente le document « Bilan des activités 2022-2023 » décrivant le développement pédagogique et organisationnel. Un document est déposé à cet effet.

Ce bilan trace un portrait démontrant l'implication et l'engagement du personnel de Fierbourg.

## 7.8 Approbation des règles de vie du Centre 2023-2024

M. Néron mentionne les différentes modifications apportées aux règles de vie pour la prochaine année scolaire.

Le texte des premières pages a été uniformisé pour que l'élève se sente concerné.

Nous avons ajouté « de mettre le lien du projet éducatif actuel » aux règles de vie du centre à la page PRÉAMBULE.

À la rubrique PRÉSENCE EN CLASSE ET EN STAGE, le point 3 à Quoi faire a été modifié comme suit : l'élève a la responsabilité de revoir la matière manquée par la consultation de son enseignant ou auprès de ses pairs.

Au point 2 des Absences récurrentes, nous avons ajouté que **l'élève doit s'impliquer** en trouvant des solutions et en les appliquant.

Au point 3, il est précisé que si le problème persiste, une rencontre avec un professionnel ou une direction adjointe pourrait avoir lieu et que même un contrat d'engagement pourrait être établi. Cette rencontre a pour objectif **de susciter et d'améliorer** mon engagement dans ma réussite scolaire.

À la rubrique NOURRITURE ET BREUVAGE, la cafétéria de la polyvalente est ouverte entre 11h10 à 11h50

À la rubrique ALCOOL ET DROGUES, nous avons ajouté le texte suivant :  
Interdiction formelle de posséder du cannabis pour qui que ce soit dans un bâtiment ou sur un terrain d'un établissement d'éducation préscolaire, d'enseignement primaire et d'enseignement secondaire, y compris les centres de formation générale des adultes et de formation professionnelle. (Le centre administratif du 643, avenue du Cénacle est assujéti aux mêmes règles que l'école secondaire de la Seigneurie considérant que le terrain est localisé sur le même lot.) – *Référence note de service du Centre de services scolaire numéro 406-18 / 19-01.*

Le montant de l'infraction a été retiré à la rubrique LOI SUR LE TABAC.

**CE 22/23-31**

Monsieur Dany Blanchet propose l'adoption des règles de vie du centre.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### 7.9 Adoption des règles de vie 2023-2024 du Service trajectoire FPT

M. Néron mentionne les différentes modifications apportées aux règles de vie pour la prochaine année scolaire.

À la page couverture, nous avons ajouté « service Trajectoire 2023-2024 ».

À la rubrique PRÉAMBULE, nous avons modifié L'objectif « final » au lieu de « terminé » et avons ajouté les signatures électroniques des directions.

À la page 7 de la rubrique TÉLÉPHONE CELLULAIRE, nous avons ajouté « de l'enregistrer » à la phrase suivante : *Je dois obtenir l'autorisation de la personne avant de la filmer, de l'enregistrer ou de la photographier.*

Au point 7 de la charte d'utilisation des appareils technologiques, nous avons ajouté que les « règles de vie » de l'école doivent être respectées.

Le tableau des interventions lors d'une situation d'intimidation a été ajusté selon le protocole.

**CE 22/23-32**

Madame Diane Blanchette propose l'adoption des règles de vie du centre.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

### 7.10 Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement

Monsieur Yves Néron présente l'ensemble des activités durant l'année scolaire 2022-2023.

Le rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023 est déposé.

**CE 22/23-33**

Madame Nathalie Chartrand-Beauregard propose l'adoption du rapport annuel 2022-2023.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

### 7.11 Consultation PEVR

Présentation du document de consultation du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 est déposé. Ce document présente les priorités d'actions des quatre prochaines années répondant à la mission et à la réussite des élèves.

## 7.12 Projet éducatif

Le comité de pilotage a tenu 7 rencontres durant l'année scolaire 2022-2023.

### **Notre nouvelle vision :**

Fierbourg, leader en formation professionnelle, accompagne la relève de demain grâce à une équipe qui croit au potentiel de chacun.

### **La mission reste la même :**

Fort de la diversité de ses programmes et de l'expertise de son équipe, Fierbourg est un partenaire socio-économique reconnu.

### **Nos valeurs :** Collaboration – Engagement – Inclusion – Intégrité

Nous offrons un milieu de vie et d'apprentissage axé sur la réussite tout en étant une référence en développement des compétences et en perfectionnement de la main-d'œuvre.

Dès l'automne, des focus groupes se feront pour fixer les enjeux, les objectifs, les indicateurs et les cibles. En décembre, le projet éducatif devra être adopté au conseil d'établissement pour une entrée en vigueur en janvier 2024.

## 7.13 Retour de consultation – Révision de la politique des frais de déplacement

Monsieur Yves Néron suggère que chaque membre qui a une suggestion ou un commentaire en lien avec le document de consultation déposé à la dernière rencontre sur la « Révision de la politique des frais de déplacement » est prié de la faire.

## 7.14 Dépôt du calendrier des rencontres et représentation au conseil d'établissement 2023-2024

<b><u>2023</u></b>	<b><u>2024</u></b>
11 octobre	21 février
25 octobre	10 avril (17 h)
13 décembre	12 juin

Monsieur Stéphane Tanguay suggère que les rencontres débutent à 17h au lieu de 17h30. Il a été convenu que la prochaine rencontre, soit le 11 octobre se tienne à 17h30, mais nous en discuterons à ce moment.



#### 7.15 Représentation au conseil d'établissement pour 2023-2024

Monsieur Néron dépose le document calendrier des rencontres et représentation au conseil d'établissement pour la prochaine année.

### **8. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENCE**

Monsieur Serge Duclos remercie les membres du conseil d'établissement pour leur implication cette année et souhaite un très bon été.

### **9. COMMUNICATION DE LA DIRECTION**

Merci à l'ensemble des membres et tout le personnel pour l'année de changements. Chapeau !

### **10. PROCHAINE RENCONTRE**

Mercredi 11 octobre 2023 à 17 h 30.

La séance est levée 19h45.

---

Louise Fortier  
Secrétaire

---

Serge Duclos  
Président